

Groupe des locataires du
chemin De-La-Montagne
102, chemin De-La-Montagne
1224 Chêne-Bougeries

Swiss Life Asset Management AG
A l'attention de M. Rafael Meyer
Avenue de Rumine 13
Case postale 1307
1001 Lausanne

Chêne-Bougeries, le 13 juin 2024

Concerne : centres de tri des immeubles Swiss Life

Cher Monsieur,

Pour faire suite à notre rencontre inattendue du 30 mai devant les immeubles, la soussignée de gauche vous a rapidement fait part des problèmes liés aux deux centres de tri, situés au-dessus du 100 et du 134 et vous a fait la proposition de vous adresser ce courrier afin que vous puissiez avoir toutes les informations utiles.

Centre de tri situé au-dessus du 100

Celui-ci comporte 3 moloks pour les sacs poubelles de ménage, 1 molok pour le PET, 1 molok pour le papier/carton et 1 molok pour le verre.

Pour rappel, le point de collecte situé sur l'ancien parking de la Coop a été supprimé en raison des travaux, il comportait plusieurs grands containers ainsi qu'un molok pour les capsules de café et un container pour les vêtements.

Compte tenu de cette suppression, et voyant les déchets s'accumuler sur notre centre de tri, la commune de Chêne-Bougeries a mis en place 2 containers supplémentaires, l'un pour l'alu, l'autre pour le papier/carton.

Nous avons été informés par l'architecte en charge du futur centre commercial, et vous me l'avez confirmé aussi, que le centre de tri du centre commercial ne sera pas réinstallé et que les locataires des 70 futurs appartements devront porter leurs déchets dans les centres de tri de Swiss Life. La raison de cette décision, selon l'architecte, était que la commune de Chêne-Bougeries ne souhaitait pas multiplier les centres de tri.

Par contre, ce qui n'avait pas été prévu, c'est que la plupart des habitants de l'immeuble Crédit Suisse, soit 260 logements, qui, auparavant se rendaient au centre de tri de la Coop pour mettre leurs bouteilles, alu, PET, etc....mettent dorénavant ces déchets au centre de tri de Swiss Life, car la déchetterie communale de Mirany est beaucoup trop éloignée pour eux. Ces habitants bénéficient uniquement d'un ramassage pour les poubelles et les cartons par le service de la voirie de la commune.

Et lorsque ces mêmes habitants se rendront en 2026 au nouveau centre commercial, ils passeront toujours par le chemin des Ecureuils ou par le chemin De-La-Montagne et déposeront invariablement leurs déchets dans notre centre de tri, car pour eux ce sera vraiment plus pratique et moins loin.

Et que dire de l'endroit dévolu aux encombrants qui sont laissés à tout moment du mois , sans respecter les dates de ramassage, par des locataires et des gens venant de l'extérieur, parfois même des entreprises qui laissent leurs pots de peinture et déchets de chantier, et quelques habitants du Crédit Suisse qui viennent y aussi déposer leurs affaires.

A l'heure actuelle, nous ne pouvons que constater l'état déplorable de ce centre de tri, où des personnes laissent régulièrement des sacs posés à côté des moloks, soit parce que les moloks et containers sont pleins, soit par fainéantise de soulever le sac et de le mettre dans le molok. Et que dire du container vert pour le compost mis à disposition par la commune, trop souvent rempli de déchets qui n'ont rien à y faire, tels que poubelles ménagères, matériel électrique, etc.... Nous avons depuis peu des caméras, utilisées pour les places visiteurs et pour ce centre de tri, mais qui ne peuvent malheureusement pas faire grand chose lorsque les gens viennent le soir ou la nuit déposer incognito leurs affaires.

Centre de tri au-dessus de 134

Ce petit centre comporte 2 moloks pour les sacs poubelles et 1 molok pour le papier/carton ainsi qu'un container vert pour le compost mis à disposition par la commune.

Après analyse des comportements réguliers des locataires, nous avons remarqué que tous les habitants de l'immeuble I (du 124 au 134) ainsi que la plupart des habitants de l'immeuble Z du 116 au 122, vont porter leur déchets dans ce petit centre de tri.

Au vu de ce qui précède, celui-ci est donc toujours plein et encombré, et souvent on ne peut même plus accéder aux moloks pour jeter nos sacs poubelles, car on y trouve les encombrants posés aussi à tout moment du mois, des sacs de bouteilles PET, des bouteilles de gaz, etc... Voyant cette situation, la commune a mis à disposition un container pour les bouteilles en verre, mais il n'y a pas de container ou molok pour le PET, ni pour l'alu, donc les gens déposent le PET et l'alu par terre.

Nous constatons donc que cet endroit est trop petit, vu le nombre d'habitants qui vont y poser leurs déchets. Et cela risque de se compliquer, lorsque des habitants des 3 nouveaux immeubles préféreront mettre leurs déchets à cet endroit, plutôt qu'au dessus du 100 ! Car il ne faut pas se faire d'illusions : si on prend l'exemple des nouveaux habitants de l'immeuble qui sera en face de l'immeuble I, ils ne traverseront pas le centre commercial pour aller mettre leurs poubelles au-dessus du 100 !!! Ils iront au plus près....donc au-dessus du 134. Et que dire des étudiants de l'école Moser et du collège Candolle qui se rendront à la nouvelle Coop pour acheter leur pic-nic et qui mettront, comme auparavant, leurs déchets au-dessus du 134 ! On n'ose imaginer....

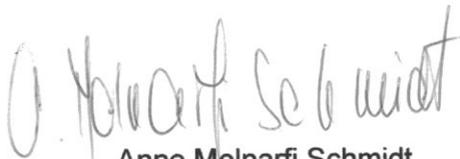
Enfin, comme nous l'avons annoncé lors de notre assemblée générale du 27 février 2024, l'entreprise Bacciocchi qui effectue le ramassage des déchets pour le compte de la commune de Chêne-Bougeries, nous a fait savoir que nos 2 centres de tri étaient les plus mal entretenus de la commune !

De plus, le groupe Montagne reçoit régulièrement des plaintes de locataires au sujet de ces centres de tri. Mais il est évident aussi que certains locataires ne respectent pas ces endroits. Nous échangeons souvent sur ces problèmes avec Monsieur Jure Lozina.

Les soussignées ont eu courant avril un rendez-vous avec Monsieur Florian Gross, maire de Chêne-Bougeries, et nous lui avons parlé de cette situation. La commune est en train de réfléchir sur des projets d'autres points de collecte, et des nouvelles devraient nous parvenir d'ici fin juin. Mais même si la commune décide de créer un point de collecte un peu plus loin, cela ne changera rien à la situation actuelle, car les gens iront toujours au plus près de leur appartement.

Nous espérons que ce courrier vous donnera toutes les explications souhaitées afin de trouver une solution afin que ces places de tri puissent être suffisamment équipées et bien utilisées afin de retrouver un aspect convenable.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de recevoir, cher Monsieur, nos meilleures salutations.



Anne Molnarfi Schmidt
Présidente



Manuela Riva
Membre du comité

Copie : M. Jure Lozina, gérant Livit